



# ACCÈS RÉGLEMENTÉ À LA PAGE COVID-19

Par arrêté préfectoral

PRÉVENTION  
CONTRE LE  
COVID-19

**Accès autorisé de 7h à 19h**



PLAGE DE  
LA POINTE  
DU RHIN



## PRATIQUES INTERDITES



Baignade



Pique-nique



Position statique  
Bain de soleil



Jeux sur le sable  
Jeux collectifs



Alcool



Rassemblement  
de + de 10 personnes

## ENVIRONNEMENT



Respecter  
la faune  
et la flore